

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA) : DÉCOUVREZ LE NOUVEAU PRISME DES POLITIQUES PUBLIQUES

Défis et opportunités pour l'avenir des territoires

1 JOUR, 7 HEURES

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA) AU SERVICE DES
COLLECTIVITÉS

CODE : GNU25

Objectifs de la formation

- Distinguer les composantes de l'intelligence artificielle
- Appréhender les applications de l'intelligence artificielle dans les collectivités
- Cerner le cadre juridique de matière d'utilisation de l'intelligence artificielle
- Identifier les risques et les opportunités de l'utilisation de l'intelligence artificielle
- Mettre en place une stratégie IA adaptée à son territoire
- Repérer les points, les éléments clés pour gérer les risques de l'IA

Parmi nos formateurs

- ROCLAND Aurélien
Consultant – Formateur en Numérique territorial,

Public concernés

- Elus ; DGS ; DSI ; Directeur en charge du numérique ; Directeur informatique ; Direction juridique ; DRH ; DGA

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Classe virtuelle : 695,00 €HT
- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Présentiel : 760,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Classe virtuelle : 895,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Présentiel : 960,00 €HT

Les nouvelles technologies ne cessent de façonner notre quotidien, l'intelligence artificielle est fortement impliquée dans notre vie, de manière visible ou invisible, et ce, depuis une dizaine d'années. Arrivée sur le devant de la scène, l'IA générative affole et exacerbe la curiosité. Il est devenu primordial de comprendre

ce phénomène technologique pour savoir en tirer profit. Les collectivités ne sont pas épargnées et doivent désormais intégrer l'IA dans leur vision et leurs politiques publiques.

Saisissez l'opportunité de mieux cerner les implications de l'intelligence artificielle sur nos territoires, d'en appréhender les contours pour limiter les risques juridiques et humains liés à son utilisation. Cette formation vous donnera les clés pour définir une stratégie IA dans votre collectivité. Alors, immergez-vous dans le monde fascinant de l'intelligence artificielle !

Appréhender les implications de l'intelligence artificielle pour les collectivités territoriales

- Présenter le cadre théorique lié à l'IA : définition, historique, différents types de l'IA
- Cerner le cadre réglementaire en matière d'intelligence artificielle
- Faire le point sur les tendances technologiques émergentes
- Comment la réalité virtuelle et la réalité augmentée peuvent renforcer l'attractivité des territoires ?

ILLUSTRATION Exemples d'utilisation de l'IA au sein des collectivités

ATELIER Réflexion collective sur comment l'IA peut remodeler le paysage digital des territoires

Quelles sont les opportunités de l'utilisation de l'IA pour les collectivités ?

- IA : un vrai système d'aide à la décision pour les politiques publiques
- Comment optimiser les services publics grâce à l'IA ?
- Quels sont les opportunités de l'automatisation des tâches ?
- L'IA au service de la gestion des ressources
- Focus sur les dispositifs intelligents de surveillance de la voie publique : avantages et inconvénients

ATELIER Retour d'expérience sur le degré d'utilisation de l'IA au sein de sa collectivité

Présenter les risques juridiques de l'IA pour les collectivités territoriales

- Quels sont les enjeux de confidentialité ?
- Identifier les risques juridiques de l'IA liés à la protection des données personnelles
- Appréhender les enjeux et les risques de l'IA en matière de propriété intellectuelle
- Comment se prémunir des risques sociaux et économiques liés à l'utilisation de l'IA dans les collectivités ?
- Faire le point sur la responsabilité quant à l'utilisation de l'IA par les collectivités
- Le rôle des politiques publics et la réglementation pour maximiser les avantages de l'IA et minimiser ses effets négatifs

ATELIER Présentation des meilleures pratiques en matière de gouvernance numérique et d'intelligence artificielle par les collectivités

ATELIER Cartographier les risques liés à l'utilisation de l'IA dans plusieurs secteurs

Comment gérer les risques de l'IA dans les collectivités ?

- Présenter le processus d'évaluation des risques
- Mettre en place une stratégie pour minimiser les risques

- Intégrer une démarche globale d'évaluation de l'utilisation de l'IA au sein de sa collectivité
- Mettre en place un système de veille permanent sur les avancées technologiques

ATELIER Feuille de route de mise en place d'un projet d'intelligence artificielle adapté à son territoire en respectant les contraintes juridiques

Accompagner l'implémentation de l'IA dans les métiers des collectivités

- Mesurer l'impact de l'IA sur les métiers territoriaux : les secteurs susceptibles d'être perturbés par l'arrivée de l'IA
- Accompagner les agents dans le changement : la formation comme levier majeur
- Focus sur les considérations éthiques liés à l'IA

ATELIER Réflexion collective autour de la dimension éthique de l'IA et de ses impacts humains

Évaluation des acquis et débriefing final

Dates

Paris	Classe virtuelle
17/04/2024	17/04/2024
25/06/2024	25/06/2024
27/08/2024	27/08/2024
06/11/2024	06/11/2024

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.

